Charte de collaboration dans le cadre des animations EVRAS

Les objectifs de cette charte sont de structurer notre collaboration, favoriser le respect du travail de chacun.e et de créer une dynamique positive entre les 2 parties.

Nous nous engageons à respecter le secret professionnel, prévenir l'école/l'institution en cas de quelconque changement ou absence, remettre les locaux en ordre, et à fournir du travail de qualité.

De votre côté, vous vous engagez à :

- Prévenir, dans les meilleurs délais, le Planning Familial d'une quelconque modification du projet déterminé ensemble.
- Informer suffisamment tôt les participant.e.s concerné.e.s par l'animation, ainsi que la communauté éducative de l'école/institution (enseignant.e.s, éducateur.trice.s, PMS/PSE, ...) des animations programmées.
- Respecter les modalités préétablies pour les animations (horaire, durée (ex : 2x50 min), nombre de locaux, composition des groupes, présence ou non d'un membre de votre école/institution, ...).
- Informer les animateur.trice.s de toute difficulté particulière inhérente aux participant.e.s.
- S'assurer que les locaux destinés aux animations ne soient pas des lieux de passage (afin d'assurer la confidentialité et d'éviter les interruptions), qu'ils puissent être aménagés pour le placement en cercle des participant.e.s, et qu'ils disposent d'un tableau et de craies/marqueurs.
- Communiquer les locaux aux animateur.trice.s et les laisser ouverts pour leur arrivée afin qu'iels puissent les préparer pour permettre aux participant.e.s d'être correctement accueilli.e.s.
- Prévenir les professionnel.lle.s en charge des élèves pour ces périodes du fait qu'iels doivent amener les participant.e.s dans les locaux en question.
- Déterminer un lieu vers lequel les animateur.trice.s puissent diriger les participant.e.s qui ne souhaitent pas participer à l'animation, ou qui en perturberaient le bon déroulement.
- Désigner au moins une personne de l'école/institution comme référente en cas de difficulté et vers laquelle les animateurs.trices peuvent, à tout moment, se tourner ou réorienter, le cas échéant, un.e ou des participant.e.s.

En cas de non respect, nous serons dans le regret de mettre fin à notre projet d'animation.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Lu et approuvé
Pour le Planning Familial de Huy



Lu et approuvé
(date et signature)

Choisir
Huy Planning familial